



Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français

Superficie : 1 240 190 km²

Population : 20,3 millions d'habitants

Densité : 16,3 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 3,0 %

Part de la population urbaine : 43,9 %

Économie

Notation de la dette souveraine (Moody's, 2022) : Caa2

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2020 : 184^e/189

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA, 2020) : 3,3

Taux de change effectif réel (moyenne 2016-2019, base 100 en 2010) : 98 (95,4 pour l'UEMOA)

Classification Banque mondiale : pays à faible revenu

Risque de surendettement : modéré

PIB par habitant (2020) : 859 dollars

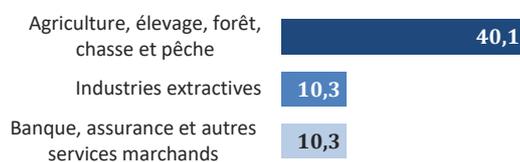
Taux de croissance (2020) : - 1,6%

Inflation (2020) : 0,5 %

PIB (2020) : 10 012 milliards de francs CFA

Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2016-2020)



Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2016-2020)



Développement humain et infrastructures



59,3 ans

Espérance de vie



49,7 %

Population sous le seuil de pauvreté



82,5 %

Accès à l'eau potable



9,4 %

Mortalité infantile



33,0

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



48,0 %

Accès à l'électricité



26,4 %

Malnutrition infantile



35,5 %

Alphabétisation des adultes



125,0

Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants



22/191

Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)



35,4 %

Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque



57,8 %

Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

Cette monographie a été réalisée par le service [Afrique et Développement de la Banque de France](#). Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2021 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).

Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Sources et métadonnées](#).

Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.

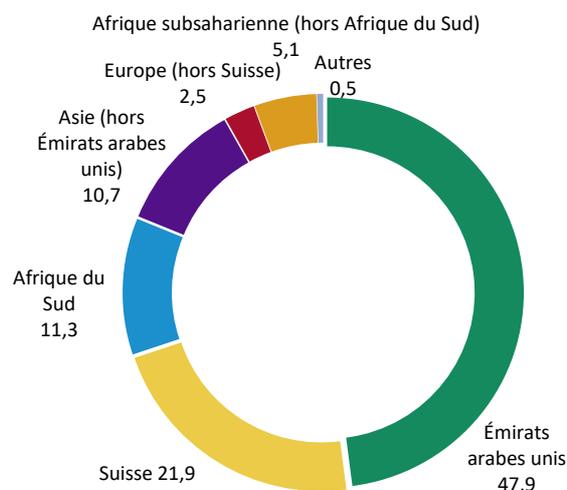
Faits saillants

- **Le PIB du Mali a reculé de 1,6 % en 2020**, en raison de la baisse de l'activité économique mondiale due à la crise de la Covid-19 et de la mauvaise campagne agricole. L'évolution des prix est contenue, mais l'inflation a repris en 2020, après la baisse des prix constatée en 2019.
- **Le pays a bénéficié en 2020 d'une facilité de crédit rapide (FCR) du Fonds monétaire international (FMI)**, de fonds d'urgence de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement (BAfD), ainsi que d'un allègement du service de sa dette dans le cadre de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD).
- **L'instabilité institutionnelle demeure depuis le coup d'État militaire qui a écarté le président Ibrahim Boubacar Keïta en août 2020 et un second coup d'État en mai 2021.** Le retard des autorités de transition dans l'organisation d'élections a conduit la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à prendre une série de mesures le 9 janvier 2022 : i) fermeture des frontières avec les autres pays membres ; ii) sanctions économiques limitant les échanges commerciaux aux seuls biens de première nécessité ; iii) gel des avoirs du Mali à la BCEAO et dans les banques commerciales de la région ; et iv) interruption des soutiens et transactions financières provenant des institutions de financement de la CEDEAO. Ces sanctions ont été suspendues le 24 mars 2022 par la Cour de justice de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), mais la CEDEAO a décidé de les maintenir. Le processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation de 2015 pâtit de la persistance de violences intracommunautaires sur fond d'actions terroristes.
- **La crise mondiale qui a découlé de la pandémie de Covid-19, a mis en exergue la faible capacité du Mali à préserver sa croissance économique**, reflétée par la médiocre performance des secteurs agricole et manufacturier. D'après les programmes de réformes soutenus par le FMI et les bailleurs, les ressources budgétaires du pays restent limitées et le secteur privé apparaît comme un relais potentiel de croissance par sa contribution à l'impôt et à l'emploi. Dans cette perspective, les réformes prioritaires portent sur l'environnement des affaires et la gouvernance publique. En outre, face au changement climatique dans un pays où l'agriculture fournit 60 % des emplois, des investissements d'atténuation et d'adaptation s'imposent, sous peine de voir les rendements agricoles chuter, mais aussi des tensions internes s'intensifier au sein des populations vivant des ressources du secteur primaire.

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

L'économie du Mali, pays sahélien à faible revenu, apparaît peu diversifiée, s'appuyant sur l'agriculture et les extractions minières. Elle demeure de ce fait très vulnérable aux chocs exogènes tels que les perturbations climatiques, l'insécurité et les fluctuations des prix des matières premières. Le secteur primaire, qui représentait 40 % du PIB en moyenne entre 2015 et 2019, est ainsi tombé à 38,8 % en 2020 en raison des mauvaises conditions climatiques, de l'insécurité et des effets de la crise de la Covid-19 sur les chaînes d'approvisionnement. Sévèrement affectée par le changement climatique, l'agriculture malienne, qui concentre 60 % des emplois, constitue un enjeu majeur du développement socio-économique.

Destinations des exportations du Mali (2015-2019)
(en %, moyenne sur 5 ans)



Sources : BACI (CEPII) et calculs Banque de France.

Le secteur secondaire, qui représente 22 % du PIB, est porté par les activités d'extraction de l'or (environ 10 % du PIB et 81 % des exportations en 2020). Les dépenses de sécurité augmentent, à 3,3 % du PIB en 2020 selon la Banque mondiale, après 2,7 % en 2019, très au-delà de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (autour de 1,1 % du PIB) du fait des incertitudes politiques récurrentes. Cette hausse entame les marges de manœuvre budgétaires et les investissements en faveur du développement. Ainsi, la plupart des indicateurs de développement se situent à un faible niveau : environ deux tiers des adultes de plus de 15 ans sont analphabètes et le pays compte à peine un médecin pour 10 000 habitants alors que le taux de croissance démographique reste élevé (+ 3 %).

Sur le plan sanitaire, si la pandémie de Covid-19 a relativement épargné le Mali, ses répercussions économiques et financières ont annulé une partie des progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté au cours de la dernière décennie. Entre 2011 et 2019, le taux de pauvreté nationale est ainsi passé de 45,4 % à 42,3 %¹. Le ralentissement de l'activité économique dû à la crise de la Covid-19 a entraîné, malgré des mesures de soutien aux ménages et aux entreprises, une baisse des revenus et une hausse des prix. En conséquence, selon la Banque mondiale, le taux de pauvreté aurait augmenté d'environ cinq points de pourcentage en 2020, traduisant une augmentation de la population pauvre de près de 900 000 personnes. Le rapport mondial 2020 du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) classe le Mali pour l'indice de développement humain (IDH) au 184e rang sur les 189 pays et territoires figurant sur le classement.

L'inflation, contenue, reflète l'ancrage du franc CFA sur l'euro et demeure inférieure au seuil de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), établi à 3 % maximum.

Les prix des denrées alimentaires et de l'énergie, composantes essentielles du panier de consommation des

Principales productions et prix d'achat aux producteurs du Mali

(productions en milliers de tonnes, prix d'achat en francs CFA (XOF) par kilogramme)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Coton-graine	700,0	773,5	192,6
Prix d'achat aux producteurs	250,0	275,0	200,0
Mil et sorgho	3 310,0	3 389,6	3 743,9
Maïs	3 624,9	3 816,5	3 516,9
Riz paddy	3 167,5	3 196,3	3 010,0
Arachides	497,2	511,4	485,8
	2018	2019	2020
Or (en tonnes)	60,9	71,2	71,2

Sources : BCEAO et administrations nationales.

ménages, peuvent toutefois enregistrer d'importantes fluctuations d'une année à l'autre, en fonction notamment de l'abondance des récoltes ou de l'évolution des cours du pétrole sur les marchés internationaux.

Le secteur financier progresse lentement². Le taux d'utilisation des services financiers calculé par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)³ atteint 48,6 % au Mali en 2020, un niveau beaucoup plus faible que dans l'UEMOA où il s'élève à 63,8 %. La part des crédits dans le PIB est limitée à 27 % du PIB en 2020. La stratégie régionale d'inclusion financière déployée par l'UEMOA s'appuie en grande partie sur le développement rapide des services financiers mobiles, avec pour objectif une augmentation à moyen terme de ces indicateurs, nécessaire pour une croissance plus inclusive.

CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

Le PIB réel du Mali s'est contracté de 1,6 % en 2020 (contre une croissance de 1,5 % en UEMOA), à la suite des mesures prises entre la mi-mars et le début du mois de mai 2020 pour endiguer la pandémie de Covid-19, de l'instabilité institutionnelle provoquée par le coup d'État militaire d'août 2020 et ses conséquences économiques, et de la faible performance du secteur agricole. Les mesures d'urgence prises pour lutter contre la pandémie ont freiné la consommation privée et l'activité économique en lien avec l'extérieur. Les investissements publics ont subi un arbitrage à la baisse face à l'urgence des dépenses exceptionnelles liées à la crise

¹ Mali, Note sur la situation économique, édition printemps 2021, Banque mondiale.

² Rapport sur la situation de l'inclusion financière dans l'UEMOA au titre de l'année 2020, BCEAO, décembre 2021.

³ Indicateur cumulant le taux de bancarisation élargi et le pourcentage de la population adulte titulaire d'un compte de monnaie électronique auprès des établissements émetteurs de monnaie électronique.

sanitaire et au désengagement financier des bailleurs après le coup d'État militaire.

La contribution à la croissance du secteur agricole a été négative en 2020, à hauteur de – 1,8 point de pourcentage, reflétant la désorganisation de la production du coton (réduction des superficies ensemencées à la suite de désaccords sur la baisse des prix d'achat aux producteurs), en recul de 75,1 % par rapport à 2019, mais aussi de la production céréalière qui a souffert des inondations, des difficultés d'approvisionnement en engrais et de l'instabilité sécuritaire. Les activités d'élevage de bétail, principalement exercées dans le nord du pays, ont également régressé compte tenu de l'insécurité persistante dans la région. Les industries agro-alimentaires et textiles ont été affectées par ces déficits d'approvisionnement local, ce qui explique que la contribution du secteur secondaire à la croissance globale ait été nulle. Le secteur secondaire a par ailleurs absorbé le repli de 2,3 % des activités du bâtiment et travaux publics (BTP), conséquence du redimensionnement des projets d'investissement. Le secteur tertiaire n'a contribué à la croissance qu'à hauteur de 0,2 point de pourcentage en 2020, affaibli par la fermeture des frontières limitant les déplacements des populations et des marchandises. L'inflation a progressé, à 0,5 % après – 3,0 % en 2019, en raison du renchérissement du prix des produits alimentaires, lié notamment à la faible production céréalière et aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Le PIB par habitant en dollars courants a régressé de 1,9 %.

Les termes de l'échange se sont améliorés en 2020 pour le Mali, sous l'effet de la baisse du prix du baril et de l'appréciation du cours de l'or. Ainsi, la balance des paiements a présenté un déficit courant en nette diminution, passant de 7,5 % du PIB en 2019 à 3,7 % en 2020. L'envolée du cours de l'or est à l'origine de la hausse des exportations de biens (+ 4,9 %), tandis que la baisse du cours du pétrole et de la demande privée explique la chute des importations (– 6,7 %). Si la balance des biens s'est améliorée, celle des services s'est détériorée, absorbant le déclin des activités liées au tourisme et aux transports internationaux. À moyen terme, l'évolution du commerce du Mali, déjà affecté par les perturbations engendrées par la pandémie, sera limitée par les mesures d'embargo partiel mises en place par la CEDEAO en janvier 2022, en réponse à la prolongation excessive de la période de transition post-coup d'État.

Activité économique et inflation au Mali

(en %)

	2018	2019	2020	2021
Variation annuelle du PIB	4,7	4,8	- 1,6	4,3
Inflation (en moyenne annuelle)	1,9	- 3,0	0,5	1,8

Note : Prévisions pour 2021.

Source : BCEAO.

Les secteurs du commerce de détail, des transports et des télécommunications, dépendant des chaînes d'approvisionnement régionales, seront particulièrement affectés.

Le déficit budgétaire a augmenté pour atteindre 5,5 % du PIB en 2020, principalement en raison de la hausse des dépenses budgétaires engendrées par le plan de riposte contre la Covid-19. Conséquence de la récession économique, les recettes fiscales ont reculé de 3,6 %, tandis que les dépenses courantes ont augmenté de plus de 20 %. Elles intègrent le coût du plan d'intervention d'urgence face à la Covid-19 (2,3 % du PIB), qui s'est traduit en particulier par la mise en place d'un fonds spécial de 100 milliards de francs CFA en faveur des ménages les plus vulnérables, la distribution de denrées alimentaires et la réduction des taxes sur les produits de première nécessité, ainsi que par la création d'un fonds de garantie de 20 milliards pour venir en aide aux entreprises. Le coup d'État du 18 août 2020 a par ailleurs retardé le financement extérieur du fait notamment du blocus partiel et temporaire (fin août et début septembre) de la CEDEAO sur les échanges extérieurs et les flux financiers. Le déficit a été financé par de nouvelles émissions de titres publics sur le marché régional et par le soutien des donateurs internationaux.

La dette publique du Mali est l'une des plus faibles de l'UEMOA, mais elle s'est accrue jusqu'à 47,5 % du PIB, en lien avec la détérioration du solde budgétaire induite par la pandémie et le coup d'État. En dépit de cette augmentation et nonobstant pour l'avenir les conséquences de mesures ou sanctions découlant du coup d'État militaire, le Mali resterait exposé à un risque modéré de surendettement, selon l'analyse de viabilité de la dette établie par le FMI et la Banque mondiale. Financée à un peu plus de 60 % par des créanciers extérieurs – en majorité des financements concessionnels – la dette publique devrait continuer de reposer sur les bailleurs internationaux (Banque mondiale, Banque africaine de développement – BAfD et FMI).

Le Mali devrait renouer en 2021 avec la croissance qui atteindrait 4,3 % d'après la BCEAO, soutenue par la reprise de la consommation privée et des investissements publics, ainsi que par la bonne campagne agricole et la remontée des activités de service. Le déficit budgétaire diminuerait en conséquence, permettant d'envisager une convergence progressive vers la limite régionale d'ici 2024. L'inflation s'accélérait, à hauteur de 1,8 %, sans dépasser la norme régionale. En revanche, le déficit courant se creuserait, avec la hausse des composantes importées de la reprise, dont l'augmentation du prix de pétrole. Alors que le FMI anticipait des indicateurs orientés favorablement pour 2022 (croissance du PIB de 5,3 % notamment), ces prévisions pourraient être révisées à la baisse pour prendre en compte l'effet des sanctions de la CEDEAO, la vive remontée des cours du pétrole et ceux des matières premières importées par le Mali, dont le blé.

En 2020, dans le contexte de la crise sanitaire, le FMI a approuvé une facilité de crédit rapide (FCR) pour un montant de 200 millions de dollars. Le Mali bénéficie par ailleurs de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD). En 2019, le pays avait également obtenu 192 millions de dollars (139,95 millions de droits de tirage spéciaux – DTS) d'un programme triennal avec le FMI au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Cette facilité a été rééchelonnée en 2021 pour permettre la mise en place de la FCR.

La rentabilité du secteur bancaire malien s'est nettement améliorée en 2020, grâce notamment aux mesures fortes d'assouplissement monétaire et réglementaire prises par la BCEAO. Parmi les mesures décidées par la banque centrale figurent : i) l'abaissement de son taux directeur de 50 points de base en 2020 ; ii) les reports d'échéance encouragés pour les banques vis-à-vis de leurs clients ; et iii) l'assouplissement du dispositif prudentiel, les établissements de crédit étant autorisés à classer en créances saines les concours ayant fait l'objet d'un report d'échéances du fait des conséquences de la crise sanitaire.

Le bilan agrégé des banques a ainsi progressé de 12,7 %. Profitant d'un résultat brut d'exploitation en hausse de 26 %, le résultat net global a crû de 39 %, du fait de la diminution de 24 % des dépréciations pour risques et créances irrécouvrables. Le taux de marge nette est conforté d'autant (de 16,5 % en 2019 à 21,1 % en 2020), ainsi que le coefficient de rentabilité (de 9,3 % à 11,7 %).

L'année 2020 s'est aussi caractérisée par une amélioration des indicateurs de qualité des portefeuilles du secteur bancaire malien, avec un taux brut de créances en souffrance en baisse, passant de 10,9 % à 9,9 %. Le taux de provisionnement a augmenté à 61,5 % à fin 2020, contre 52,2 % un an auparavant. Cela s'explique aussi en partie par l'assouplissement réglementaire temporaire sur la classification et le provisionnement des prêts non performants jusqu'à fin 2020, en raison des difficultés de remboursement dues à la pandémie de Covid-19. Le respect des indicateurs prudentiels du système bancaire apparaît globalement satisfaisant, le ratio de couverture des risques (solvabilité) s'établissant à plus de 14 % et le rapport de liquidité, certes en léger recul, à 96,3 %. La levée des mesures exceptionnelles d'accompagnement de la BCEAO pourrait pour les exercices suivants fragiliser les résultats du secteur financier.

ENJEUX ET DÉFIS

Le coup d'État militaire d'août 2020, qui a écarté le président Ibrahim Boubacar Keïta, a ralenti la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation de 2015 qui demeure un enjeu de développement majeur. Depuis la guerre de 2012, le Mali est fragilisé par l'intensification des violences ethniques et terroristes. Les autorités de transition mises en place en septembre, à la suite du coup d'État militaire du 18 août 2020, disposaient d'un délai de dix-huit mois pour rétablir un pouvoir civil par le biais d'élections régulières. Un Conseil national de la transition a été créé le 5 décembre 2020, présidé par Malick Diaw, le numéro deux de la junte. Un second coup d'État est intervenu en mai 2021, poussant à la démission les nouvelles autorités. Après la condamnation de ce nouveau bouleversement par la communauté internationale et la CEDEAO, et constatant le non-respect de l'échéance pour une transition démocratique (les autorités maliennes demandant un report des élections pouvant aller jusqu'à cinq ans), la CEDEAO a, le 9 janvier 2022, pris des mesures de fermeture des frontières avec les autres pays membres et des sanctions économiques qui limitent les échanges commerciaux aux seuls biens de première nécessité. Les avoirs du Mali à la BCEAO et dans les banques commerciales de la région ont été gelés, et les soutiens et transactions financières provenant des institutions de financement de la CEDEAO interrompus. Le 24 mars 2022, la Cour de justice de l'UEMOA a suspendu ces sanctions, mais la CEDEAO a choisi de les maintenir. L'instabilité politique, mais aussi la crise de

la Covid-19, a ralenti la mise en œuvre de l'accord de 2015, alors que se sont multipliées les violences intra-communautaires et les attaques terroristes de plusieurs groupes extrémistes (Al-Qaïda au Maghreb islamique, Ansar Eddine, JNIM, etc.). Le mandat de la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) a été prolongé jusqu'au 30 juin 2022 par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU), maintenant sur place plus de 13 000 soldats et 1 900 policiers. La France, ses partenaires européens et le Canada, ont annoncé le 17 février 2022 le retrait de leurs forces militaires du Mali après neuf ans d'intervention militaire contre les djihadistes (opération Barkhane). Quelque 2 500 à 3 000 soldats français resteront déployés dans le Sahel après le retrait du Mali. L'ONU⁴ estime à plus de sept millions (sur une population de 20 millions) le nombre de Maliens ayant besoin d'une aide humanitaire.

Le coût budgétaire de l'instabilité politique met à l'épreuve la capacité du pays à financer les réformes nécessaires au maintien de la viabilité de la dette. Les ressources limitées ont conduit les autorités maliennes à définir les enjeux de développement prioritaires, dans un cadre général d'assainissement budgétaire à moyen terme. Selon la Banque mondiale, les politiques d'appui au secteur privé devraient se concentrer sur l'amélioration des infrastructures physiques et numériques favorisant le climat des affaires et la croissance, ainsi que sur l'investissement éducatif. La FEC allouée par le FMI s'accompagne d'un programme de réformes et de relance du gouvernement malien, qui vise à i) accroître la mobilisation des ressources fiscales ; ii) réformer le secteur de l'énergie ; iii) renforcer le budget au service des investissements productifs et des dépenses sociales ; iv) améliorer le climat des affaires ; v) renforcer la gouvernance publique et la lutte contre la corruption ; et vi) soutenir le développement des capacités.

Comme les autres pays sahéliens, le Mali est en outre affecté par le changement climatique qui se manifeste par une augmentation à la fois des inondations et des sécheresses. La désertification entame les superficies de terres arables, ce qui exacerbe les tensions dans les régions du nord du pays. Face à ces changements rapides, des politiques d'atténuation (lutte contre la désertification) et d'adaptation (mesures en faveur d'une

meilleure efficacité de l'irrigation, agriculture intelligente, productions résilientes) apparaissent nécessaires. Dans ce contexte, l'indispensable transformation structurelle de l'économie, un des axes forts du cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable du Mali (CREDD)⁵ adopté pour la période 2019-2022, trouve ses limites dans les ressources budgétaires contraintes, mais qui pourraient être en partie compensées par une forte augmentation de l'aide publique au développement, comme le mentionnent les engagements pris dans l'accord de Paris de 2015. Toutefois l'instabilité politique complique potentiellement les scénarios de financement envisagés, comme le montre la possibilité de sanctions régionales.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

L'importance du secteur agricole pour le développement socio-économique du Mali se traduit dans plusieurs projets structurants liés aux domaines de l'irrigation, de la diversification et de la commercialisation agricoles. Le projet d'appui régional à l'initiative pour l'irrigation au Sahel (PARIIS⁶) doit permettre l'aménagement de plus de 3 000 hectares dans les régions de Koulikoro, Ségou, les zones de l'Office du Niger et de l'Office Riz Ségou. Le projet de développement de la productivité et de la diversification agricole dans les zones arides du Mali (PDAZAM⁷) est, comme le PARIIS, financé par la Banque mondiale. Le projet de développement de l'agriculture irriguée et commerciale en zone Office du Niger (PDAIC-ZON) se poursuit, mais a été délocalisé sur le site de MBéwani en raison de l'insécurité grandissante dans la zone d'Alatona. La mise en œuvre de ces projets doit permettre l'amélioration de la productivité agricole dans les zones concernées, relevant le ratio de sécurité alimentaire du pays et participant à la réduction de la pauvreté. Par ailleurs, au titre de la diversification sectorielle, la Compagnie malienne pour le développement des textiles (principal acteur du secteur du coton) déroule un programme stratégique à l'horizon 2025, qui prévoit la construction de nouvelles usines pour favoriser la transformation du coton dans le pays.

⁴ Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha), publié en février 2022.

⁵ <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/Mli192038.pdf>

⁶ <http://pariis-mali.org/>

⁷ <https://pdazam.ml/>

Le Mali dans le cadre du G5 Sahel, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (Fida) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont annoncé en 2021 un programme conjoint pour renforcer la résilience des populations rurales face aux changements climatiques, aux conflits et à la Covid-19. Le projet dénommé « Programme conjoint Sahel en réponse aux défis Covid-19, conflits et changements climatiques (SD3C, au Sahel et au Sénégal⁸) », s'étend sur une période de six ans. Ce programme vise à consolider les moyens d'existence des petits producteurs, en particulier les femmes et les jeunes vivant en zones transfrontalières, par l'adoption de pratiques de production durables et d'approches de cohésion sociale et d'égalité hommes-femmes. Le Mali représente le plus gros bénéficiaire, avec 32 millions de dollars soit 29,35 % du total des ressources mobilisées pour ce programme régional de 109 millions de dollars.

En matière de développement des infrastructures énergétiques, le Mali bénéficie de l'initiative *Desert to Power (DtP)*⁹ de la BAfD visant à aider les pays du Sahel à adopter un mode de production d'électricité à faible émission en exploitant l'abondant potentiel solaire de la région. L'installation de dix gigawatts de capacité de production solaire permettra d'accélérer le développement de la production d'énergie et de subvenir aux besoins de 250 millions de personnes d'ici 2030 dans les pays qui composent la bande sahélienne. En février 2022, la BAfD a accordé un financement de 379,6 millions de dollars aux pays du G5 Sahel (Mali, Burkina Faso, Mauritanie, Niger et Tchad) dans le cadre de DtP. Cet engagement complète les 150 millions de dollars de ressources concessionnelles allouées à DtP par le Fonds vert en octobre 2021.

⁸ <https://www.ifad.org/fr/web/operations/wca/sahel/sd3c>

⁹ https://www.afdb.org/sites/default/files/news_documents/dtp-brochure-2021.pdf

ANNEXE

Mali – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et variations en %)

	2017	2018	2019	2020
Ressources	12 181,7	12 859,6	13 968,3	13 723,7
PIB nominal	8 922,2	9 482,0	10 125,6	10 011,6
Importations de biens et services	3 259,5	3 377,7	3 842,7	3 712,1
Emplois	12 181,7	12 859,6	13 968,3	13 723,7
Consommation finale	8 273,5	8 594,6	9 200,1	9 284,8
Publique	1 444,0	1 505,5	1 593,9	1 648,1
Privée	6 829,5	7 089,1	7 606,1	7 636,7
Formation brute de capital fixe ^{a)}	1 926,2	1 939,8	2 165,7	1 824,6
Exportations de biens et services	1 982,0	2 325,2	2 602,6	2 614,3
Épargne intérieure brute	648,7	887,4	925,5	726,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 1 277,5	- 1 052,5	- 1 240,1	- 1 097,8
Taux d'investissement (en % du PIB)	21,6	20,5	21,4	18,2
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	5,3	4,7	4,8	- 1,6
Déflateur du PIB	1,9	1,5	1,9	0,5
Prix à la consommation, en moyenne	2,4	1,9	- 3,0	0,5

a) Y compris variations de stocks.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Mali – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2017	2018	2019	2020
Recettes et dons	1 789,8	1 475,9	2 173,3	2 072,2
Recettes budgétaires	1 645,6	1 358,8	1 982,0	1 958,8
Recettes fiscales	1 353,7	1 125,8	1 495,8	1 442,4
Recettes non fiscales	126,4	55,8	67,2	66,3
Autres recettes non classées	165,5	177,3	419,0	450,2
Dons	144,2	117,1	191,3	113,4
Dépenses et prêts nets	2 045,1	1 925,5	2 343,9	2 625,3
Dépenses totales	2 055,1	1 932,4	2 349,7	2 632,3
Dépenses courantes	1 105,1	1 140,5	1 280,6	1 569,7
Traitements et salaires	432,6	471,1	516,7	620,0
Autres dépenses courantes	598,1	585,4	659,8	826,0
Intérêts	74,4	84,0	104,1	123,6
<i>Sur la dette intérieure</i>	<i>46,2</i>	<i>55,0</i>	<i>70,6</i>	<i>90,2</i>
<i>Sur la dette extérieure</i>	<i>28,2</i>	<i>29,0</i>	<i>33,5</i>	<i>33,4</i>
Dépenses en capital	784,5	614,7	658,0	613,8
Sur ressources intérieures	531,4	468,0	465,6	468,3
Sur ressources extérieures	253,1	146,7	192,4	145,5
Dépenses des fonds spéciaux	165,5	177,3	411,1	448,8
Prêts nets	- 10,0	- 6,9	- 5,8	- 7,0
Solde global base engagements (hors dons)	- 399,5	- 566,7	- 361,9	- 666,5
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 255,3	- 449,6	- 170,6	- 553,1
Solde primaire de base ^{b)}	83,5	- 165,7	339,9	44,5
Ajustement base caisse	22,9	81,5	- 90,0	151,1
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	- 5,2	81,4	- 90,0	12,0
Solde global base caisse (hors dons) ^{c)}	- 376,6	- 485,2	- 451,9	- 515,4
Solde global base caisse (dons compris) ^{c)}	- 232,4	- 368,1	- 260,6	- 402,0
Financement	232,4	368,1	260,6	402,0
Financement intérieur net	101,3	393,0	- 43,0	330,7
Bancaire	161,3	252,8	- 193,8	236,0
Non bancaire	- 60,0	140,2	150,8	21,7
Financement extérieur net	131,1	- 24,8	303,6	71,3
Ajustement statistique	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes publiques	3 167,7	3 496,8	4 106,0	4 757,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	18,4	14,3	19,6	19,6
Dépenses courantes	12,4	12,0	12,6	15,7
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 2,9	- 4,7	- 1,7	- 5,5
Dettes publiques	35,5	36,9	40,6	47,5

a) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses et prêts nets.

b) Solde primaire = recettes budgétaires – (dépenses courantes – intérêts sur dette publique extérieure et intérieure) – (dépenses en capital sur ressources intérieures).

c) Solde base caisse = solde base engagements + ajustement base caisse.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Mali – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2017	2018	2019	2020
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 704,3	- 459,9	- 755,1	- 375,2
1 - Biens et services	- 1 277,5	- 1 052,5	- 1 240,1	- 1 097,8
Balance des biens	- 409,6	- 212,6	- 373,6	- 99,7
Exportations de biens FOB	1 685,9	1 991,4	2 153,4	2 258,3
<i>dont : or</i>	<i>1 175,7</i>	<i>1 388,4</i>	<i>1 566,1</i>	<i>1 833,3</i>
<i>coton</i>	<i>223,4</i>	<i>270,7</i>	<i>256,8</i>	<i>149,9</i>
<i>élevage</i>	<i>108,9</i>	<i>108,4</i>	<i>123,6</i>	<i>68,3</i>
Importations de biens FOB	- 2 095,5	- 2 204,0	- 2 527,0	- 2 358,0
Importations de biens CAF	- 2 494,6	- 2 623,9	- 3 008,3	- 2 807,1
<i>dont : produits pétroliers</i>	<i>- 661,0</i>	<i>- 725,9</i>	<i>- 738,4</i>	<i>- 609,6</i>
<i>biens d'équipement</i>	<i>- 543,2</i>	<i>- 551,4</i>	<i>- 554,5</i>	<i>- 600,6</i>
<i>produits alimentaires</i>	<i>- 381,1</i>	<i>- 375,0</i>	<i>- 352,4</i>	<i>- 412,6</i>
Balance des services	- 868,0	- 839,9	- 866,6	- 998,1
<i>dont fret et assurances</i>	<i>- 399,1</i>	<i>- 419,8</i>	<i>- 481,3</i>	<i>- 449,2</i>
2 - Revenus primaires	- 290,8	- 283,4	- 407,5	- 317,6
<i>dont intérêts sur la dette</i>	<i>- 28,2</i>	<i>- 29,0</i>	<i>0,0</i>	<i>- 38,0</i>
3 - Revenus secondaires	864,1	875,9	892,5	1 040,2
Administrations publiques	428,7	418,8	441,9	587,5
<i>dont aides budgétaires</i>	<i>48,6</i>	<i>48,6</i>	<i>104,2</i>	<i>250,1</i>
Autres secteurs	435,3	457,2	450,7	452,7
<i>dont transferts de fonds des migrants</i>	<i>491,0</i>	<i>521,2</i>	<i>529,0</i>	<i>530,7</i>
b - Compte de capital	150,0	133,0	113,9	224,4
c - Compte financier	- 417,4	- 400,7	- 871,4	- 602,1
Investissements directs	- 318,3	- 259,4	- 502,8	- 162,5
Investissements de portefeuille	- 16,7	- 118,6	- 152,8	- 120,5
Autres investissements	- 82,4	- 22,7	- 215,9	- 319,0
Financement exceptionnel (pour mémoire)	0,0	19,0	0,0	53,3
d - Erreurs et omissions nettes	35,3	35,8	33,9	0,0
e - Solde global (a + b - c + d)	- 101,6	109,5	264,2	451,2
Taux de couverture ^{a)}	60,8	68,8	67,7	70,4
Solde courant (en % du PIB)	- 7,9	- 4,9	- 7,5	- 3,7
Solde global (en % du PIB)	- 1,1	1,2	2,6	4,5

a) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Note : La sous-rubrique « Transferts de fonds des migrants » retrace uniquement les flux bruts entrants des transferts de fonds des migrants, tandis que le poste « Autres secteurs » retrace le solde des transferts courants au titre des autres secteurs (ménage, ISBLM, etc.).

Source : BCEAO.

Mali – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2017	2018	2019	2020
Court terme	1 671	1 703	1 752	1 787
Moyen terme	495	544	677	793
Long terme	38	67	121	122
Total	2 205	2 313	2 549	2 703

Source : BCEAO.

Mali – Bilan simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

Actif	2018	2019	2020	Passif	2018	2019	2020
Opérations de trésorerie et interbancaires	670	572	720	Opérations de trésorerie et interbancaires	1 141	1 157	1 240
Opérations avec la clientèle	2 511	2 707	2 830	Opérations avec la clientèle	2 902	3 129	3 652
Opérations sur titres et diverses	1 226	1 387	1 712	Opérations sur titres et divers	211	228	211
Valeurs immobilisées	306	327	367	Provisions, fonds propres et assimilés	460	478	527
Total	4 713	4 992	5 630	Total	4 713	4 992	5 630

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Mali – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2018	2019	2020
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB)	72,6	69,0	65,2
Coefficient de rentabilité (résultat net / fonds propres)	13,6	9,3	11,7
Taux de marge nette (résultat net / produit net bancaire)	25,2	16,5	21,1
Taux brut de créances en souffrance (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	12,9	10,9	9,9
Taux net de créances en souffrance (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	7,5	5,5	4,1
Taux de provisionnement (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	45,1	52,2	61,5

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Mali – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2018	2019	2020
1. Produits bancaires	376	454	577
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	8	6	5
Produits sur opérations avec la clientèle	240	251	258
Produits sur opérations sur titres et diverses	61	73	88
Produits sur opérations de change	45	93	194
Produits sur opérations hors bilan	18	19	19
Produits sur prestations de services financiers	3	7	6
Autres produits d'exploitation bancaire	2	6	6
Déduction des intérêts sur créances en souffrance	1	0	0
2. Charges bancaires	128	184	284
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	47	46	39
Charges sur opérations avec la clientèle	50	53	61
Charges sur opérations sur titres et diverses	2	2	2
Charges sur fonds propres et assimilés	0	0	0
Charges sur opération de change	25	76	176
Charges sur opérations hors bilan	1	0	1
Charges sur prestations de services financiers	2	4	4
Autres charges d'exploitation bancaire	0	3	1
3. Produit net bancaire (1 - 2)	247	270	293
4. Produits accessoires nets	8	4	6
5. Produit global d'exploitation (3 + 4)	255	274	299
6. Frais généraux	160	166	169
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	7	20	20
8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)	88	88	110
9. Dépréciation nette sur risques et pertes sur créances irrécouvrables	23	39	48
10. Réintégration des intérêts sur créances en souffrance	1	2	0
11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)	67	51	62
12. Résultat exceptionnel net	4	3	6
13. Résultat sur exercices antérieurs	0	0	0
14. Impôts sur les bénéfices	8	9	6
15. Résultat (11 + 12 + 13 - 14)	62	45	62

Note : L'entrée en vigueur du nouveau plan comptable bancaire (PCB) a conduit à la suppression du compte « produits divers ». Le solde de ce compte a été réparti entre les comptes suivants : « produits sur opérations de change », « produits sur opérations hors bilan », « produits sur prestations de services financiers » et « autres produits d'exploitation bancaire ». Les charges bancaires ont également subi des modifications liées au nouveau PCB.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Mali – Principaux indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2018	2019	2020
Ratio de couverture des risques (solvabilité)	12,6	13,0	14,3
Rapport de liquidité	100,0	98,7	96,3

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Mali – Banques respectant les normes prudentielles

(en % des banques déclarantes)

	2018	2019	2020
Représentation du capital minimum par les fonds propres de base <i>Tier 1</i> (FPB (T1))	93	100	93
Ratio de fonds propres (<i>Common Equity Tier 1</i>) ($\geq 5,625$ %)	86	93	100
Ratio de fonds propres de base (T1) ($\geq 6,625$ %)	86	93	100
Ratio de solvabilité global ($\geq 8,625$ %)	86	93	100
Norme de division des risques (≤ 65 %)	71	60	53
Ratio de levier (≥ 3 %)	86	87	93
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25 % du capital de l'entreprise)	100	87	100
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (≤ 15 % FPB (T1))	100	100	100
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60 % des fonds propres effectifs (FPE))	100	100	100
Limite sur les immobilisations hors exploitation (< 15 % FPB (T1))	57	67	80
Limite sur le total des immobilisations hors exploitation et des participations (< 100 % FPB (T1))	93	93	93
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel (< 20 % FPE)	86	93	100
Coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par les ressources stables (≥ 50 %)	100	100	80
Coefficient de liquidité (≥ 50 %)	93	100	80

Source : Commission bancaire de l'UMOA.